Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Mon chien renverse est mort : procédure ?

Par Visiteur

Voila, hier matin, je sors les poubelles au bas de chez moi au carrefour entre mon entree et la route ou les éboueurs passent. Il est 7h45.
J'ouvre la porte à mes 2 chiens qui m'accompagnent jusqu'en bas.
La plus agée des 2 4 ans s'en va à 20 m de moi dans l'entrée du voisin et je tiens la plus jeune 4 moius dans mes bras.
J'entends un véhicule qui monte dans la rue, je me place bien visible sur la chaussée afin qu'elle (la conductrice ralentisse) et elle monte sans même ralentir. A ce moment la mon chien traverse et se fait heurter par le vehicule.
Il décède aussitot.
La conductrice s'arrete, mais si je n'avais pas crié, elle redemarrait aussitot.
existe t'il un recours possible à cela ?
Mon chien ne divaguait pas, puisqu'il était à 10 m de moi, et ce que je reproche au conducteur c'est de n'avoir pas ralenti au moins en me voyant. Ne doit il pas rester maitre de son vehicule ?
Puis tenter une action pour essayer au moins de me faire dédommager (je ne parle pas du préjudice moral)

Par Visiteur

Bonjour Madame

Je comprends parfaitement que cet incident soit traumatisant et vous cause du chagrin. Avez vous les coordonnées de cette personne?
Si oui vous pouvez saisir le juge de proximité sur le fondement de l'article 1382 du code civil afin de demander réparation de votre préjudice moral.

Cordialement